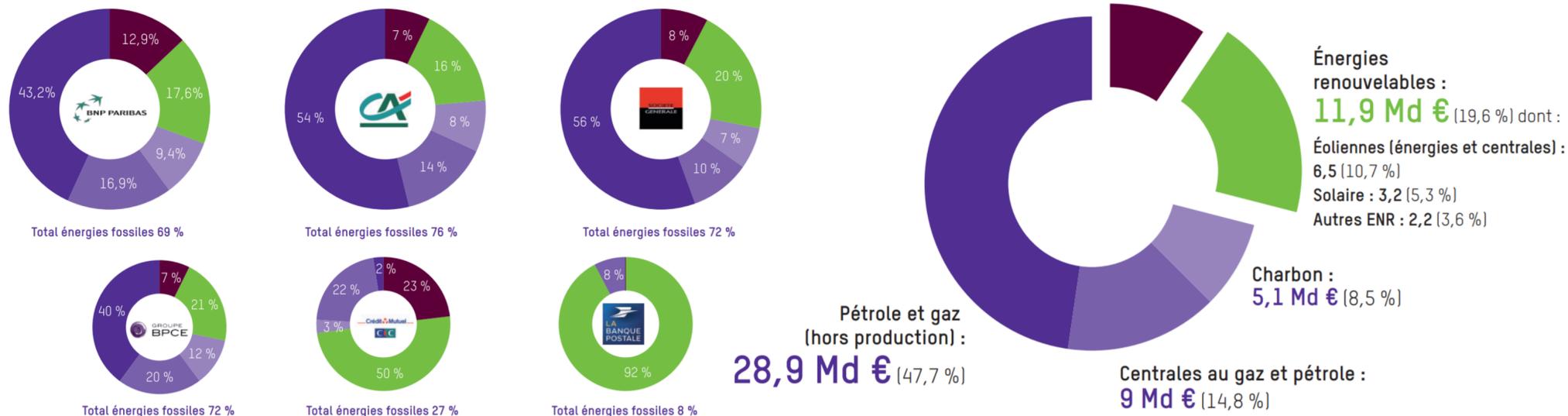




FINANCE VERTE

Les banques sont les acteurs qui peuvent mobiliser les financements pour la transition énergétique. Aujourd'hui, les banques financent encore grandement les énergies fossiles (dont la combustion est responsable de presque 80% des émissions de gaz à effet de serre).

Répartition des nouveaux financements énergétiques des banques françaises en 2016-2017



Les banques françaises ont pris des engagements en terme climatique :

- Sur le charbon et le pétrole issu des sables bitumineux :

Société Générale, Crédit Agricole et BNP Paribas se sont engagées à **ne plus financer de nouveaux projets de mines** et de centrales à charbon mais **pas les développeurs de ces projets**. Or les financements de ces derniers y contribuent directement.

- Sur le gaz de schiste, seule la BNP Paribas **cesse vraiment ambitieusement le financement des projets et entreprises liées au gaz de schiste**.

- Société Générale et Crédit Agricole **s'abstiennent de financer les entreprises qui tirent la majorité de leurs revenus de l'exploration ou de la production de pétrole en Arctique**, tandis que BNP Paribas n'exclut que les entreprises dont le pétrole en Arctique représente « une part importante » de leur revenu.

Cependant, ces ambitions restent en dessous des ambitions affichées par la COP21 pour rester sur une augmentation en dessous de 2°C.

Le financement des énergies fossiles vient aussi de la détention (en portefeuilles d'action) d'entreprises actrices du secteur pour lequel il n'existe aucune prise de positions ou régulation.

Il existe des établissements alternatifs qui permettent une **finance plus raisonnable et responsable**. La Nef permet un investissement en livrets d'épargne à long terme en totale transparence mais ne propose pas tous les services bancaires (pas de compte courant). Le crédit coopératif propose tous les usages usuels mais propose une transparence moins importante que la Nef.

Relation de détention entre les banques françaises

